



Université  
**BORDEAUX  
MONTAIGNE**

Direction générale des services

**Arrêté portant nomination du Directeur de l'antenne de l'Université Bordeaux Montaigne à Agen**

**LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

*VU le Code de l'Education, et notamment ses articles L.712- 2 et L.713-3 du Code de l'Education,*  
*VU la délibération du Conseil d'administration de l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3 du 18 octobre 2013 portant adoption du nouveau nom d'usage d'établissement Université Bordeaux Montaigne,*  
*VU les statuts de l'Université Bordeaux Montaigne adoptés en conseil d'administration du 28 mars 2014, tels que modifiés le 10 octobre 2014 et le 22 janvier 2016,*  
*VU les statuts en vigueur de l'UFR Langues et Civilisation,*  
*VU l'élection en Conseil d'administration du 23 mars 2016 de Madame Hélène Velasco-Graciet à la présidence de l'Université Bordeaux Montaigne,*

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Madame Stéphanie Durrans, professeur, est nommée Directrice de l'Antenne de l'Université Bordeaux Montaigne à Agen à compter du 01 septembre 2016.

**Article 2:**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, Ce dernier sera transmis au Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des universités d'Aquitaine et fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'université, conformément aux statuts susvisés.



*Fait à Pessac, le 05 octobre 2016*

*La Présidente  
de l'Université Bordeaux Montaigne,*

*Signé*

*Hélène Velasco-Graciet.*

Publié le: 14/10/2016

Transmis au recteur chancelier des universités le: 14/10/2016

**Destinataires:**

- Rectorat de l'Académie de Bordeaux.
- Mme DURRANS
- Agence Comptable.

**Université Bordeaux Montaigne**

Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex

tél : +33 (0)5 57 12 44 44

www.u-bordeaux-montaigne.fr